

JOINTS DE LIAISON A BASE DE PRODUITS ORGANIQUES RESISTANCE A L'ARRACHEMENT EN DYNAMIQUE

Page 1/10

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la définition d'un mode opératoire permettant de déterminer la résistance à l'arrachement en dynamique d'un joint de liaison à base de produit organique d'un assemblage de deux matériaux. Elle s'applique aux joints de colles mastics réticulables ou non réticulables.

2.PRINCIPE

Le joint de liaison de l'assemblage est soumis à une contrainte d'arrachement en dynamique par application d'une pression brutale par l'impact d'un choc à l'aide d'un mobile.

3.APPAREILLAGE

3.1.STERIGMES RECEVEURS

soit en tôles revêtues de peinture intermédiaire ou de peinture de finition, soit en toutes autres matières définies par les documents, au format schématisé en annexe 1.

3.2.STERIGMES APPORTES EN VERRE

ou en toutes autres matières définies par les documents, au format schématisé en annexe 1.

3.3.MATERIEL POUR L'EXTRUSION OU LA MISE EN PLACE DU PRODUIT

3.4.PINCEAUX OU APPLICATEURS ADEQUATS

3.5.JEUX DE CALES D'EPAISSEUR

3.6.MONTAGE SUPPORT D'EPROUVETTES

(voir annexe 3).

3.7.MONTAGE D'ESSAI

(guide et mobile de masse 1750 g) voir schéma de principe en annexe 3.

3.8.ENCEINTE CONDITIONNEE

à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

4.REACTIFS

4.1.SOLVANT DE NETTOYAGE

4.2.PRIMAIRES POUR TRAITEMENT DE SURFACES

5. PREPARATION DES EPROUVETTES D'ESSAI

(voir annexe 2).

- Nettoyer les stérigmes (3.1) et (3.2) avec le solvant (4.1).
- Appliquer éventuellement le (ou les) primaire(s) spécifié(s) par les documents (épaisseur, temps de séchage, etc.).
- Déposer le produit à examiner sur l'un des deux stérigmes (3.1) ou (3.2).
- Positionner les cales d'épaisseur (3.5).
- Accoster le stérigme apporté (3.2) en écrasant le produit d'une manière uniforme, jusqu'à contact des cales (3.5).
- Araser de chaque côté des parties saillantes l'excès de produit.
- Effectuer la polymérisation ou le séchage dans les conditions déterminées en fonction de la nature du produit.
- Conditionner les éprouvettes dans l'enceinte (3.8) pendant les durées prescrites ou au minimum pendant 24 heures en cas d'absence de spécification.

6. MODE OPERATOIRE

- Placer l'éprouvette sur le montage (3.6).
- Positionner l'intercalaire au centre de l'éprouvette en l'encastant dans la partie évidée du stérigme (3.1).
- Porter l'ensemble dans le montage d'essai (3.7).
- Monter le mobile jusqu'à la hauteur h prescrite.
- Laisser tomber le mobile en chute libre sur la face supérieure de l'intercalaire.
- Observer et noter le faciès de rupture éventuellement obtenu selon annexe 4.

7. EXPRESSION DES RESULTATS

Noter :

- dans le cas de non rupture de tous les éléments : Bonne tenue,
- dans le cas de rupture de l'un (ou des) élément(s) : le faciès de rupture selon la désignation en annexe 4.